

Election des représentant.e.s du personnel au Conseil de gestion de la DCSDAR 2020

Alors que les élections ont eu lieu au mois de juin 2019, il nous aura fallu attendre le mois de janvier 2020 pour que le 1^{er} conseil se réunisse enfin, mais une seule fois. Entre-temps, la fusion de l'INRA et de l'IRSTEA a abouti à la création de l'INRAE. Aujourd'hui, de nouveaux représentants du personnel doivent être élus dans notre département, devenu DCSDAR.

Notre prérogative reste inchangée, la défense des intérêts des personnels. Même si le Conseil de Gestion DCSDAR, à l'instar de nombreuses instances, reste consultatif, cela n'empêche pas les représentants du personnel CGT d'interpeller l'administration. Ainsi nous avons interrogé l'administration, entre autres sujets, sur le **projet #temps, l'intégration du personnel de l'ex-IRSTEA suite à la fusion, le manque d'attractivité des métiers.**

De même, nous entendons aussi rappeler à la Direction qu'elle s'était engagée à ré-examiner tous les cas des agents, notamment de l'ex-IRSTEA, qui s'estimeraient lésés à la suite des pré-affectations imposées lors de la fusion. Contactez-nous si vous êtes dans ce cas.

Les SDAR ont été le département le plus impacté par la baisse des recrutements (moins 125 en 5 ans). Même si depuis, la tendance s'inverse, nous nous retrouvons trop souvent avec des agents en CDD. Ce taux pourrait atteindre d'ici peu 20%.

Est-ce une stratégie viable pour les services d'appui ?

Contrairement à ce que certains prétendent, le projet de loi de programmation pluriannuel de la recherche (LPPR) ne concerne pas que les personnels des laboratoires. L'ensemble de la recherche et les services d'appui compris, seraient impactés.

Quelques exemples :

- la relance des plans de départs volontaires et l'introduction de la rupture conventionnelle pour les fonctionnaires

- une augmentation du nombre de recrutement en CDI de mission (qui ne sont en réalité que des CDD déguisés) et, dans le cadre de la loi transformation de la fonction publique, le recrutement en CDI sur des missions de direction.

Comment des agents en CDI « camouflés » peuvent-ils se projeter dans l'avenir ? Comment des agents recrutés pour quelques mois, 1 an ou 2 peuvent-ils s'investir réellement dans un collectif ?

Pour résumer, à travers la LPPR et la loi transformation de la fonction publique, le gouvernement souhaite appauvrir la recherche en instaurant la même vieille recette déjà mise en place dans les autres administrations et qui a causé les dégâts que l'on connaît, dans les hôpitaux et ailleurs : diminution des budgets, recours massifs aux CDD, externalisations de services et de missions avant la privatisation.

En complément, la direction de l'INRAE ne cesse de vouloir **individualiser nos rémunérations**, déjà trop faibles, et **promouvoir le prétendu « mérite » dans l'attribution des primes**. Lors du dernier Comité Technique, elle a décidé, malgré un vote très majoritairement défavorable (CFDT et CFTC se sont abstenues), de **moduler à la hausse le montant de l'IFSE du RIFSEEP pour « les chefs d'équipes des SDAR » et pour les personnels exerçant une « fonction d'intérêt collectif au sein des unités »**. Jusqu'alors le montant de l'IFSE était strictement relié au grade de l'agent et non aux fonctions. La CGT s'oppose résolument à une telle modulation qui ne peut conduire qu'à opposer les agents et générer des conflits au sein de nos collectifs de travail. Elle revendique une hausse significative des salaires pour toutes et tous.

Plus que jamais la CGT défend le maintien des postes, l'arrêt à la sous-traitance accrue des services d'appui (gardiennage, restaurant, espaces verts, maintenances, etc.) et la réintégration des missions déjà externalisées. Pour nous, le rôle des élu.e.s est de relayer et de porter bien haut la parole des personnels.

Que vous soyez titulaire ou non-titulaire, vous savez pouvoir compter sur la CGT-INRAE

Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins

Candidat.e.s CGT-INRAE			
1	Laurence ARTIGE	AI	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes - Theix
2	Dominique SIMONNEAU	TRSU	Nouvelle Aquitaine-Poitiers – Le Magneraud
3	Carole DIEN QUOC	TREX	Nouvelle Aquitaine-Bordeaux
4	Jérôme VEYSSIER	TRSU	Provence-Alpes-Côte d'Azur
5	Marie-Chantal FERDINAND	TRNO	Antilles-Guyane
6	Chafiga YJJOU	TRNO	Ile de France -Versailles
7	Marie-Claire HUSSON	AI	Grand-Est-Nancy
8	Nelly LUCAS	TRNO	Provence-Alpes-Côte d'Azur
9	Patrick DELSOL	TRSU	Nouvelle Aquitaine-Bordeaux
10	André MARION	TRNO	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes - Theix
11	Laurence RENOULT	TRNO	Bretagne-Normandie
12	Amandine VOGT	AI	Nouvelle Aquitaine-Poitiers – Lusignan